

PROCES – VERBAL
Séance du conseil d'administration
du 4 février 2021

Nombre de membres présents: 15

Quorum : 13

Nombre de membres absents ou excusés:

Présents:

Madame Gatineau, Madame Merzeau, Madame Davoine, Madame Perez, Madame Garnier, Madame Duranteau, Madame Dupiol, Madame Ferrand, Madame Lurine, Madame Bodin, Madame Faria, Madame Lavergne, Monsieur Neto, Monsieur Bosc, Monsieur Gasc.

Président :

Monsieur GASC S. , principal du collège

Secrétaire :

Madame Bodin : représentante élue des parents d'élèves ACPE

INSTALLATION DE LA SEANCE:

La séance est ouverte à 17h40 par M. Gasc
Le quorum est atteint.

1- ORDRE DU JOUR

M. le Principal présente l'ordre du jour et demande à rajouter un point « DBM – Concession de logement ».

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSENTION
15	15	0	0

2- ADOPTION DU PV DU CA N°3 DU 26/11/2020

M. GASC demande s'il y a des questions ou des remarques concernant le PV du CA du

26/11/2021. Il fait procéder au vote du PV.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSENTION
15	15	0	0

3- CONVENTIONS

Dans le cadre de leur cursus universitaire (L3), 2 étudiants doivent effectuer un stage d'observation du 4 au 9 janvier et du 9 au 12 mai 2021 avec 2 enseignants de mathématiques.

- Convention tripartite collège / étudiants / université

M. GASC demande au Conseil d'Administration de l'autoriser à signer ces conventions.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSENTION
15	15	0	0

4- CONCESSION LOGEMENT / DBM

Un logement a été attribué, depuis le mois de juillet, de façon provisoire à un membre du personnel du collège. De juillet au 31 décembre 2021, cette concession était accordée à titre gratuit avec obligation d'effectuer des astreintes.

Cette concession change et depuis le 1er janvier 2021, l'occupant doit verser un loyer de 470€²³ par mois encaissé par le collège. Il est donc nécessaire de rajouter un ligne budgétaire (DBM). Le vote porte sur ce point.

- DBM: décision budgétaire modificative

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSENTION
15	15	0	0

5- SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

M. GASC présente les sorties scolaires prévues:

- Une sortie prévue le 21 janvier pour les 4ème dans le cadre des EPI a été annulée.
- Une sortie à Plassac pour les 3ème LCA est prévue le 6 avril 2021. Budget de la sortie (transport): 465€ dont 300€ de subvention conseil départemental, 105 € à la charge du collège et 60€ don du FSE
- Vote pour le don du FSE à hauteur de 60€

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSENTION
15	15	0	0

6- REPARTITION DE LA DOTATION GLOBALE

M. GASC explique les différents termes spécifiques, la méthodologie utilisée et présente la structure prévisionnelle à la rentrée 2021. Il détaille ensuite les besoins et apports par discipline pour présenter la répartition des 601,25 heures (548,45 HP et 52, 80 HS) de dotation pour l'année scolaire 2021-2022.

M. GASC précise que cette présentation a déjà été effectuée en Conseil Pédagogique et en Commission Permanente.

Une question porte sur la possibilité de demander la création d'un poste dans les disciplines où les BMP sont proches ou égaux à 18h.

M. GASC indique qu'il n'y est pas favorable car, une diminution des besoins les années à venir entraînerait pour ces postes créés la nécessité d'effectuer un complément de service dans un autre établissement.

M. GASC soumet la répartition de la Dotation Globale au vote.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSENTION
15	15	0	0

7- QUESTIONS DIVERSES

M. Gasc fait part de la montée exponentielle de l'agressivité des parents dans leurs messages que ce soit par téléphone, mail ou via pronote. Cette agressivité est aussi retrouvée dans les réseaux sociaux. Cela ne concerne qu'une petite minorité de parents qui contestent de nombreux sujets avec un ton, un vocabulaire et une posture de plus en plus inappropriés..

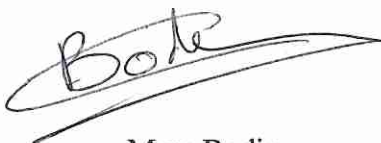

Les parents ne semblent pas connaître le cadre réglementaire. L'objectif du collège est la réussite de tous les élèves dans le respect du cadre de fonctionnement de l'établissement défini par des textes réglementaires.

Quelles solutions peuvent être envisagées pour limiter cette agressivité et pour éviter de passer trop de temps et d'énergie à répondre à ces parents ?

M. Gasc envisage d'adresser à tous les parents une lettre afin de rappeler ce qu'est un établissement scolaire, ses objectifs, et de présenter le cadre et les contraintes de fonctionnement qui s'imposent à tous, y compris aux personnels de l'établissement.

Les enseignants apprécient et remercient l'administration pour leur soutien face à ces parents.

M. Gasc lève la séance à 18h55.

<p>La secrétaire</p>  <p>Mme Bodin</p>	<p>Le président</p>  <p>M. Gasc</p>
---	---